

être vrais tous deux ; s'ils n'ont aucun cas commun, ils ne peuvent être vrais tous deux, l'un d'eux est nécessairement faux ; s'ils ont quelques cas en propre, ils peuvent être faux tous deux ; s'ils ont tous les cas en propre, ils ne peuvent être faux tous deux, l'un d'eux est nécessairement vrai (1). Ainsi les jugements contraires, n'ayant aucun cas commun, ne peuvent être vrais tous deux, mais n'ayant que quelques cas en propre, ils peuvent être faux tous deux ; les jugements sous-contraires, ayant tous les cas en propre et en outre quelques cas communs, ne peuvent être faux tous deux, mais peuvent tous deux être vrais ; les jugements contradictoires, n'ayant aucun cas commun ne peuvent être vrais tous deux, mais ayant tous les cas en propre, ne peuvent non plus être faux tous deux ; enfin les jugements subalternes, ayant un ou plusieurs cas communs peuvent être vrais tous deux, mais n'ayant pas tous les cas en propre, peuvent aussi être faux l'un et l'autre. Quand deux jugements opposés sont l'un vrai et l'autre faux, ils ont nécessairement soit quelques cas propres, soit quelques cas communs, soit l'un et l'autre à la fois, et alors le jugement vrai sera indiqué par le rapport réel qui existe entre les deux termes, et ce rapport sera un cas propre.

CHAPITRE III

LE RAISONNEMENT.

La notion et le jugement empruntent leur valeur au raisonnement, auquel ils aboutissent. En eux-mêmes ils sont de pures intuitions et des assertions sans preuve, que chacun est libre d'adopter ou de contester. A chaque proposition affirmative on peut opposer une proposition négative

(1) Krause, *Die Lehre vom Erkennen*, S. 179. Göttingen, 1836.

qui la détruit. Où est alors la vérité, où est l'erreur ? Ce n'est pas la théorie du jugement qui résoudra cette question, car elle ne fait qu'indiquer des rapports entre deux notions, et c'est de l'exactitude de ces rapports qu'il s'agit. Le jugement ne suffit donc pas au besoin de la pensée. Pour décider de la légitimité d'une affirmation, on la compare à une autre qui est déjà reconnue comme certaine, on remonte aux principes, on lie les jugements entre eux. Tel est l'objet du raisonnement. Le raisonnement n'est pas encore une démonstration, mais il en est la forme, il apprend quel usage on peut faire des jugements et par conséquent des notions, de même que la théorie des proportions et des équations, qui correspond exactement au raisonnement dans le calcul, enseigne l'utilité des nombres et de leurs rapports.

La troisième opération de la pensée présuppose les deux premières et n'en est à certains égards qu'une combinaison. Une notion indéterminée est possible sans jugement, et un jugement sans raisonnement ; mais un jugement ne saurait se concevoir sans notions, ni un raisonnement sans jugements. De même qu'une notion rapportée à une autre, forme un jugement, de même un jugement rapporté à un autre, quel que soit leur rapport, constitue un raisonnement. Le raisonnement, en d'autres termes, se compose de jugements ou de rapports, comme le jugement se compose de notions. Les notions sont la matière d'un jugement ; les jugements sont la matière du raisonnement. Le raisonnement est donc la même opération que le jugement, faite sur d'autres éléments : c'est une combinaison de jugements, c'est un rapport perçu entre d'autres rapports, c'est un rapport élevé à la seconde puissance.

Lorsqu'on possède, par exemple, ces deux jugements : « les lois civiles sont obligatoires ; » « les lois civiles sont promulguées, » on peut rechercher s'il existe quelque relation entre eux. On trouve alors qu'ils sont engagés dans un rapport de succession, que le caractère obligatoire des lois humaines doit suivre la promulgation qui en est faite, et l'on réunit en conséquence les deux propositions dans un seul et même tout, dans une phrase ou période : « les lois civiles

sont obligatoires, *quand* elles sont promulguées. » Soient encore ces propositions : « l'homme peut réclamer ses droits ; » « l'homme connaît ses droits. » Voilà deux rapports qu'on exprime entre l'homme et ses droits, soit pour la revendication, soit pour la connaissance; mais entre ces rapports il existe évidemment un nouveau rapport, un rapport de conditionalité. Dès lors on pourra lier les deux jugements entre eux, au moyen d'une conjonction conditionnelle, et former une phrase : « l'homme peut réclamer ses droits, s'il les connaît. » Je procéderaï de la même manière à l'égard de ces trois propositions : « Dieu est infiniment juste, » « Dieu punit pour punir, ou il punit pour amender. » Je remarqueraï d'abord que les deux dernières sont opposées entre elles, et je les uniraï par une conjonction restrictive; puis, que toutes deux dépendent de la première et peuvent s'y joindre par une des conjonctions qui dénotent le rapport de cause ou de raison. Je dirais donc : « Dieu ne punit pas pour punir, *mais* pour amender, *parce qu'il est infiniment juste.* »

On obtient ainsi une connaissance de rapport entre deux ou plusieurs rapports donnés, et cette opération s'appelle *raisonner*. On considère les jugements comme des termes qu'il s'agit de mettre en rapport, en les distinguant, bien entendu, des termes qui sont déjà en rapport dans chaque jugement. Les termes simples sont les notions qui servent à former les jugements; mais les jugements, quand ils sont formés, deviennent à leur tour des termes complexes ou des membres d'un nouveau rapport. Les deux premières opérations de la pensée sont donc réunies dans la troisième. Raisonner, c'est percevoir *le rapport de deux rapports*, c'est juger des jugements.

Telle est la définition la plus générale qu'on puisse donner du raisonnement. Il n'y a rien de mystérieux dans cette opération. Nous ne dirons pas avec l'abbé Gratry que le raisonnement est l'image ou la démonstration d'un dogme théologique : *tres unum sint*; car la même triplicité éclate dans le jugement et partout où il y a quelque rapport entre deux termes. Ces rapprochements, dans lesquels se complait l'es-

timable Père, sont des enfantillages qui n'ont absolument aucune valeur scientifique, pas plus que la comparaison de Hegel, qui assimile les trois opérations de la pensée aux trois faces de la nature divine : l'idée, la nature et l'esprit. Le raisonnement est tout simplement le rapport de deux jugements. Mais quel rapport? Un rapport quelconque. De même que le jugement sert à nouer tous les rapports possibles entre deux notions, quelles qu'elles soient, le raisonnement a pour fonction d'exprimer tous les rapports possibles entre les propositions. Autant il y a d'espèces de conjonctions dans les langues, autant il y a de formes du raisonnement. Quelques anciens logiciens avaient un pressentiment de ce caractère universel du raisonnement, complètement méconnu par les modernes (1).

Le raisonnement est une opération bien plus étendue qu'on ne le pense vulgairement, et ne se réduit nullement à l'art de conclure. La conclusion ou le rapport de principe à conséquence n'est qu'un cas particulier du raisonnement. Conclure c'est raisonner, mais raisonner n'est pas toujours conclure. Le raisonnement se montre dans toute période grammaticale, quelle que soit sa forme. Il embrasse non seulement les rapports de contenance, de raison ou de cause, exprimés par les conjonctions qui servent à la démonstration, mais tous les rapports possibles exprimés par une conjonction quelconque. C'est déjà raisonner que de dire « l'homme pense et veut, » quoique les deux propositions n'aient entre elles qu'un rapport de coexistence. Mais il est vrai de dire que de tous les rapports le plus important pour la théorie de la connaissance est celui de contenance ou d'inclusion, en vertu duquel deux jugements sont enfermés l'un dans l'autre (conclusi), comme principe et conséquence. C'est le seul qui puisse prouver une thèse; c'est celui que Goudin appelait, d'après saint Thomas, « *argumentatio rationalis*, » pour le distinguer des autres sortes de raisonnements. Quand ce rapport a lieu, l'un des jugements est fondé dans l'autre,

(1) A. Goudin, *Philosophia juxta divi Thomæ dogmata*; Logica, de argumentatione.

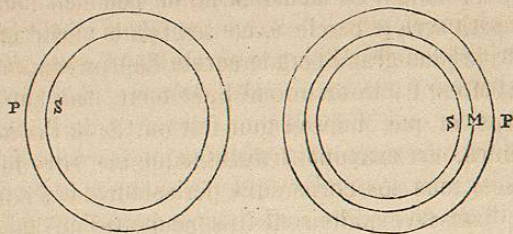
enveloppé dans son essence, quoique non apparent; il y est en puissance, non en acte, comme un effet dans sa cause; et alors il peut avec quelque attention en être tiré ou extrait par une opération de la pensée : c'est ce qui s'appelle *conclure*, et cette conclusion est en même temps une déduction, parce que c'est toujours le rapport inférieur qui sort du rapport supérieur.

Prenons un exemple ou deux : « tous les crimes sont des maux; donc quelques maux sont des crimes. » En considérant les deux notions qui sont la matière de ces jugements, on reconnaît qu'elles sont subordonnées, que le crime est une espèce du mal en général, puisque le mal embrasse non seulement les mauvaises actions commises avec l'intention de nuire, mais en outre les fautes, les défauts et tous les faits qui sont contraires à la nature des choses. Le premier jugement est donc un jugement universel de subordination sous cette forme : tout S est quelque P, et peut se représenter par deux cercles concentriques dont le plus petit est entièrement contenu dans le plus grand. Or il résulte évidemment de cette disposition, non pas que tout P est S, car tout ce qui est dans le contenant n'est pas dans le contenu, mais au moins qu'une partie de P est S, précisément celle qui est désignée par le petit cercle. Je pourrai donc conclure du rapport donné entre S et P, que quelque P est S, que quelques maux sont des crimes. Ici la conséquence est immédiate et ne fait qu'extraire un jugement d'un autre.

Mais il arrive aussi que deux jugements soient ensemble le fondement d'un troisième. Il faut alors que les deux termes S et P soient successivement comparés à un terme moyen M. Exemple « tous les corps sont périssables; or la terre est un corps; donc la terre est périssable. » En examinant les notions dont se compose ce syllogisme, je remarque que la terre est une espèce de corps, et que les corps sont une espèce des choses périssables, car les œuvres de l'esprit peuvent périr aussi bien que la matière. Les trois notions sont donc subordonnées, de telle sorte que la terre, la moins étendue, est comprise tout entière dans l'ensemble des corps, et que les corps sont compris tout entiers dans

les choses périssables; la notion corps a une extension moyenne, plus large que celle de la terre, plus faible que celle des choses périssables : elle est genre au sujet de la première et espèce au sujet de la seconde. Je pourrai de nouveau représenter ce raisonnement par des cercles concentriques, mais il en faudra trois, un pour chaque notion : le plus petit sera le cercle S, contenu dans le cercle M : tout S est M; le plus grand sera le cercle P, qui contient le cercle M : tout M est P; de sorte que S, la terre, fait partie de M, des corps, et que M à son tour fait partie de P, des choses périssables. En examinant maintenant les deux jugements donnés : « tous les corps sont périssables, la terre est un corps, » j'observe qu'ils sont indépendants l'un de l'autre ou qu'ils n'ont entre eux qu'un rapport de coexistence, que j'exprime par la conjonction *or*, lorsque j'ai en vue un résultat ultérieur. En effet, de ce que les corps sont périssables, il ne résulte nullement que la terre soit un corps; et de ce que la terre est un corps, il ne s'ensuit pas que tous les corps doivent périr. Ce sont là deux propositions tout à fait distinctes, dont l'une est expérimentale et l'autre rationnelle. Mais quand ces deux vérités me sont connues, je puis, en les comparant entre elles, en tirer une troisième, savoir que la terre est périssable. Cette conséquence n'est pas déduite de la première proposition, sous cette forme : tout M est P, donc S est P; elle n'est pas déduite non plus de la seconde, sous cette forme : S est M, donc S est P; mais elle résulte de l'ensemble ou de la réunion des deux jugements supérieurs : tout M est P, tout S est M, donc tout S est P. C'est ce que la figure indique : de ce que le cercle M est contenu dans le cercle P, il ne résulte pas que le cercle S soit également contenu dans le cercle P; de ce que le cercle S est contenu dans le cercle M, il ne résulte pas non plus que le cercle S soit contenu dans le cercle P; mais si le cercle S est dans le cercle M et si le cercle M est dans le cercle P, il suit nécessairement que le cercle S doit être aussi dans le cercle P : tout ce qui est dans le contenu est aussi dans le contenant. La conclusion provient donc de la combinaison des deux propositions données : la terre est périssable,

parce qu'elle est un corps et parce que tous les corps sont périssables. En d'autres termes, périssable est une qualité du genre corps, donc il est aussi une qualité de l'espèce terre : « nota notæ est nota rei ipsius; prædicatum prædicati est etiam prædicatum subjecti. »



Le raisonnement en général exprime un rapport quelconque entre des jugements quelconques. Mais tout raisonnement n'est pas concluant. Le raisonnement concluant exprime un rapport déterminé, un rapport d'inclusion ou de conséquence entre deux ou plusieurs jugements. Les jugements sont la *matière* du raisonnement; le rapport en est la *forme*. Tout raisonnement a donc une forme et une matière. Mais on distingue la vérité formelle, c'est à dire l'enchaînement des notions et des jugements, de la vérité matérielle des propositions considérées en elles-mêmes, comme assertions. Un raisonnement peut être exact quant à la forme (*vi formæ*), sans être exact quant au fond (*vi materiæ*); il a alors de la suite ou de la conséquence, mais les jugements sont faux ou contraires à la nature réelle des choses. Tel est ce raisonnement des matérialistes : « tout ce qui est fini est matériel; or l'âme est finie; donc elle est matérielle. » Le raisonnement comme tel, comme connaissance d'un rapport, fait abstraction de la valeur objective des propositions qu'il renferme. Les principes donnés sont des hypothèses empruntées à une science quelconque, expérimentale ou rationnelle, dont la logique ne peut vérifier la légitimité. La logique, par exemple, ne s'occupe pas de la matière et ne saurait décider en conséquence si tout être fini est matériel ou non; sinon, elle absorberait la métaphysique et toutes les

sciences particulières. La conclusion d'un raisonnement n'est donc valable que sous la condition de la vérité des prémisses. Si les prémisses sont fausses, la conclusion, quelle qu'elle soit, ne prouve rien.

C'est ce qui fait la différence entre un raisonnement et une *démonstration*. La démonstration s'énonce sous forme de raisonnement, mais elle exige à la fois la vérité matérielle et la vérité formelle des jugements et de leur rapport. Toute démonstration est donc un raisonnement, mais tout raisonnement n'est pas une démonstration. Si la conclusion, quoique rigoureusement déduite, s'appuie sur de fausses prémisses, rien n'est démontré. La valeur de la conclusion dépend donc de la valeur des propositions qui la contiennent. La conclusion ne fait qu'exprimer le contenu des prémisses. C'est pourquoi le raisonnement déductif ne sert pas à l'invention, à la découverte de vérités nouvelles, mais seulement au développement, à l'enchaînement et à la démonstration des vérités acquises. De là le débat qui s'est élevé depuis Bacon au sujet de la portée scientifique du syllogisme et de la prééminence du procédé inductif. Le syllogisme n'a d'utilité que pour la démonstration, mais c'est bien quelque chose; car sans démonstration point de liaison entre les notions et les jugements, point de science.

On a dit et répété depuis saint Thomas que le raisonnement est une marque de la faiblesse de l'esprit humain. Cette appréciation paraît exacte au premier abord et s'applique particulièrement au raisonnement discursif, au syllogisme et à l'induction. Là en effet l'intuition, la vue immédiate et directe de la réalité ne suffit plus. Nous formons nos notions d'une manière intuitive; nous saisissons par intuition les rapports qui existent entre les objets de la pensée; nous pouvons encore voir mentalement le rapport qui est impliqué dans un autre rapport dont les termes sont les mêmes. Mais souvent un rapport est difficile à découvrir et ne se manifeste à une intelligence limitée que par une série de rapports intermédiaires. « L'âme est-elle immortelle? La matière est-elle composée d'atomes? La société doit-elle être organisée dans toutes ses parties? Le monde peut-il avoir

une fin? » Impossible de résoudre ces questions sans recourir au raisonnement, sans poser des principes et en tirer des conséquences, jusqu'à ce qu'on arrive à l'objet qui est mis en discussion. Le raisonnement alors est discursif et aboutit péniblement à l'intuition d'un rapport qu'une intelligence infinie voit sans effort. Le syllogisme avec son terme moyen est le modèle de ce genre de raisonnements.

Le raisonnement dans ses formes compliquées dénote donc la *limitation* de notre entendement. Mais il y a une double restriction à poser à cette maxime. D'une part, la marche laborieuse que nous suivons ne constitue en aucune façon l'essence du raisonnement; elle est seulement un préservatif contre l'erreur et les préventions. Le raisonnement est essentiellement un rapport entre deux ou plusieurs jugements; du moment que ce rapport est saisi, par un procédé quelconque, il y a raisonnement. Dans l'état actuel de notre culture intellectuelle, nous percevons ce rapport d'une manière discursive et souvent avec embarras et tâtonnement; mais un esprit plus exercé ou plus pénétrant pourrait le percevoir instantanément, d'une manière intuitive, et ferait la même opération que nous par une autre méthode. C'est là une des principales différences entre les hommes de génie et les esprits ordinaires. Le génie voit par intuition les rapports que nous ne parvenons à découvrir que par la discussion: il ne raisonne pas moins, il ne raisonne que mieux, car il raisonne comme Dieu. Une intelligence infinie sait tout par intuition. Dieu connaît tous les êtres, tous les rapports des êtres, tous les rapports de ces rapports par la seule intuition de la réalité infinie; il exécute alors en une fois et d'une seule et même manière toutes les opérations qui chez nous sont isolées et se font tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Le raisonnement n'est donc un indice de débilité chez l'homme que dans ses formes habituelles. D'une autre part, considéré même dans ces formes, il est aussi un soutien pour l'esprit et a pour but de reculer les limites de nos connaissances scientifiques. Grâce au raisonnement, nous pouvons déduire et généraliser, nous pouvons démontrer et innover, nous pouvons, partant de nos connaissances acquises, abou-

tir à de nouvelles applications ou à des résultats inattendus. Les procédés mêmes du syllogisme, décrits par Aristote, étudiés avec succès pendant tout le moyen âge, et presque délaissés ou décriés de nos jours, sont moins une entrave qu'une garantie pour l'entendement. Ils sont un obstacle à la précipitation et une gêne pour la légèreté, mais la précipitation et la légèreté ne sont que funestes à la science. Il sera éternellement vrai de dire que tout esprit sévère qui voudra contrôler la valeur de ses jugements devra recourir à la syllogistique.

Le raisonnement est double: *déductif* ou *inductif*. L'un va du général au particulier, l'autre du particulier au général. La conclusion du premier est contenue dans les prémisses; celle du second dépasse les prémisses. Ici le résultat n'est que probable, c'est une hypothèse à vérifier, mais cette hypothèse ajoute à la somme de nos connaissances; là le résultat est aussi certain que les propositions données, c'est une vérité démontrée, mais cette vérité était déjà implicitement renfermée dans nos connaissances antérieures. Les avantages et les inconvénients se balancent des deux côtés. Le raisonnement déductif s'applique à tous les objets de la pensée, connus à priori ou à posteriori, pourvu qu'ils dépendent d'un principe général: il obéit à la loi de la contenance ou de l'inclusion. L'induction et l'analogie, au contraire, se restreignent à l'observation des faits, elles s'appuient sur la connaissance sensible et s'élèvent plus haut, d'après la loi de la transcendance, mais elles n'arrivent qu'à la vraisemblance.

Nous nous occuperons d'abord du *raisonnement déductif*, le seul qui procède du général au particulier et qui puisse démontrer une thèse. Il contient deux espèces, d'après le nombre des propositions et des termes dont il se compose. Tantôt il n'y a qu'une seule prémisses, tantôt il y en a deux, comme on l'a vu par les exemples et les figures donnés plus haut. S'il n'y a qu'un seul jugement donné, il n'y a que deux notions connues, et la conclusion n'en pourra fournir une troisième: ce sera un raisonnement à *deux termes*, composé de deux jugements, une prémisses et une conclusion. La conclusion se tire de la prémisses sans l'intervention d'aucun terme

de comparaison. Exemple « aucun végétal n'a un système nerveux, donc aucun être doué de nerfs n'est végétal. » Si deux jugements sont donnés, il s'agira d'en extraire un troisième, et les deux termes de la conclusion seront unis en vertu des rapports qu'ils soutiennent dans les prémisses avec un même terme moyen : ce sera un raisonnement à trois termes, composé de trois propositions, savoir deux prémisses et une conclusion. Exemple « aucun végétal n'a de nerfs; or tous les végétaux sont sensibles; donc quelques êtres doués de sensibilité n'ont pas de nerfs. » Ce raisonnement est un syllogisme. On l'appelle encore raisonnement *médiat*, parce que les deux termes de la conclusion ne se lient entre eux qu'indirectement, d'une manière discursive, par suite de leurs rapports déjà connus avec un terme intermédiaire. Le premier par contre se nomme raisonnement *immédiat*, parce que le rapport entre les termes de la conclusion se déduit directement d'un autre rapport donné entre les mêmes termes.

La théorie du raisonnement médiate est la *sylogistique*; celle du raisonnement immédiat pourrait s'appeler *logistique*. Mais il importe de remarquer que pour distinguer un raisonnement immédiat d'un syllogisme, dans les cas douteux, il faut plutôt considérer le nombre des termes que le nombre des propositions. Une proposition peut facilement être sous-entendue pour la rapidité de la pensée ou pour l'élégance de la phrase, comme dans l'enthymème de Descartes « je pense, donc je suis. » S'il y a trois termes, c'est un syllogisme. Par contre, un raisonnement immédiat peut être formulé en trois propositions, si la première ne fait qu'indiquer le rapport qui existe entre les deux termes, comme dans certains raisonnements hypothétiques ou disjonctifs : « s'il neige, il fait froid; or il neige, donc il fait froid. » S'il n'y a que deux termes, c'est un raisonnement immédiat.

Avant d'exposer ces deux sortes de raisonnements déductifs, voyons les *règles générales* qui s'appliquent à l'une et à l'autre. Un raisonnement déductif est un raisonnement concluant, dont la conclusion est contenue dans les prémisses, et qui ne diffère de la démonstration que par l'incertitude où l'on est au sujet de la valeur des propositions données. Les

lois du raisonnement déductif seront donc conformes au principe de contenance ou de raison, déjà vérifié dans son application aux notions subordonnées et aux jugements subalternes. La conclusion est un rapport ou un jugement, qui est renfermé dans un autre rapport ou dans l'ensemble de deux rapports donnés, selon que le raisonnement est immédiat ou médiate. Ce sont les rapports du contenu au contenant ou de la partie au tout qui devront se trouver entre la conclusion et les prémisses. Sous un autre point de vue, la conclusion se compose de deux notions d'extension différente : l'attribut est affirmé ou nié du sujet en tout ou en partie. Pourquoi? C'est la conséquence du rapport donné soit entre les mêmes termes, soit entre ces deux termes et le terme moyen. Ce sont donc aussi les rapports d'extension et de compréhension qui décideront de la forme de la conclusion. Tout ce qui s'affirme du genre s'affirme de l'espèce; tout ce qui se nie de l'espèce se nie du genre. D'après la compréhension, c'est le genre qui est contenu dans l'espèce.

1. La vérité des prémisses garantit la vérité de la conclusion. Le vrai ne contient que le vrai. Des principes certains ne peuvent donner que des conséquences certaines. Qui accepte une théorie doit en accepter tous les corollaires. Car ce qui est vrai du tout est vrai de la partie; ce qui appartient au genre appartient à l'espèce; ce qui est dans le contenu est aussi dans le contenant. Exemples « tout homme est perfectible; or les Nègres sont hommes, donc ils sont perfectibles. — Aucun singe n'est perfectible, donc quelques-uns ne le sont pas non plus. »

2. La fausseté de la conclusion implique la fausseté des prémisses. Un principe qui aboutit logiquement à des conséquences absurdes est un principe erroné. Qui répudie un corollaire doit répudier le théorème. Car ce qui est faux de la partie est faux du tout. Un attribut qui n'appartient pas à l'espèce ne saurait appartenir au genre. Ce qui est hors du contenant est hors du contenu. Exemples « toute sensation est une connaissance, donc quelques sensations sont des connaissances. — Tout ce qui tourne sur soi-même est immobile; or la terre tourne sur elle-même; donc elle est

immobile. » Si le prédicat immobile ne convient pas à la Terre, qui est une partie ou une espèce des globes qui tournent sur leur axe, il ne convient pas non plus au genre. S'il est faux de dire que quelques sensations soient des connaissances, on se trompe à plus forte raison en soutenant que toute sensation est une connaissance. Telle est la base de la réduction à l'absurde. On développe une hypothèse dans la série de ses conséquences logiques, on arrive à quelque proposition manifestement fausse, et on conclut de l'absurdité de la conséquence à l'absurdité de l'hypothèse.

Mais les deux réciproques n'ont pas lieu.

3. Si les prémisses sont fausses, la conclusion peut être vraie par accident. Les conséquences d'un principe erroné ne sont pas toujours erronées; mais si elles sont vraies, c'est par d'autres motifs que ceux qui sont allégués dans l'argument. Car ce qui est faux du tout peut être vrai de la partie; ce qui n'appartient pas au genre peut appartenir à l'espèce; ce qui est hors du contenu n'est pas pour cela hors du contenant. Exemples « tout pentagone est équilatéral, donc quelques pentagones sont équilatéraux, et quelques figures équilatérales sont des pentagones. » Les deux conséquences sont exactes et exactement déduites, mais la prémisse est fausse; c'est que les conséquences tirent leur vérité d'une autre prémisse, d'un jugement disjonctif sous cette forme : « les pentagones ont leurs côtés égaux ou inégaux; » et il se trouve que les deux prémisses, dont l'une est entièrement vraie et l'autre partiellement fausse, ont des conséquences communes. Prenons maintenant un exemple dans la syllogistique : « tout feu est vivant; or l'âme est du feu; donc l'âme est vivante. » Le raisonnement est parfait; cependant les deux prémisses sont fausses, tandis que la conclusion est vraie. Pourquoi? parce que la conclusion provient d'un autre syllogisme, ainsi conçu : « tout ce qui est cause intime d'une série continue d'actes est vivant; or l'âme a cette propriété. » Mais on peut arriver formellement au même résultat en prenant arbitrairement une notion quelconque, qui représentera l'âme et sera censée avoir la vie en partage.

4. Pareillement, si la conclusion est vraie, les prémisses peuvent être fausses. La vérité d'une conséquence particulière n'implique pas la vérité du principe d'où elle est déduite; car ce principe peut être exact en partie sans l'être en totalité; ce qui est vrai de la partie peut être faux du tout, ce qui s'affirme de l'espèce ne s'affirme pas toujours du genre, tout ce qui est dans le contenant n'est pas pour cela dans le contenu. Exemples « tout ce qui triomphe est louable; or la vertu triomphe, donc la vertu est louable. » Une des prémisses au moins est fausse dans sa généralité; néanmoins la conséquence est rigoureuse, parce qu'elle se fonde précisément sur la partie de la prémisse qui est véritable. On voit par là qu'il n'est pas prudent d'apprécier une doctrine morale ou un système philosophique par quelques conséquences isolées ou, comme on dit, de juger de l'arbre par ses fruits : il n'existe aucune théorie qui soit absolument fausse à tous égards, par conséquent chaque théorie incomplète conduit nécessairement à des vérités et à des erreurs partielles. L'erreur prouve contre la doctrine qui l'engendre, pourvu qu'elle en soit une suite naturelle; mais la vérité de quelques aperçus ne prouve rien en faveur de l'ensemble. Le sensualisme et le positivisme, par exemple, peuvent renfermer beaucoup de propositions excellentes et de préceptes utiles, au sujet de la sensibilité considérée dans ses rapports avec la connaissance ou avec les intérêts de la vie humaine; il en faudra conclure que ces systèmes ont saisi une face de la vérité, mais non toute la vérité; sinon, toutes leurs conséquences seraient vraies.

La vérité de la conclusion ne garantit pas la vérité des prémisses. C'est donc à tort que Hamilton critique la propriété attribuée au syllogisme par Aristote de pouvoir tirer une conclusion vraie de prémisses fausses (1). Goudin dit très bien à ce sujet : « ex vero nunquam sequitur falsum; ex falso non potest per se sequi verum, bene tamen per accidens. » Le vrai ne contient que le vrai; est-ce à dire que le faux puisse contenir tantôt le vrai, tantôt le faux? Cette

(1) W. Hamilton, *Fragments de philos. Logique*, pag. 219.